

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.092

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 20 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 juin 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 juin 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gérard FILOCHE représenté par M. Daniel COASSIN  
M. CHABASSE représenté par Mme BARRAUD DUCHÉRON  
M. Yannick PAVON représenté par M. Jean-Paul CLECH  
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO

ÉTAIENT ABSENTES-EXCUSÉES : Mme Régine JOLY, Mme Nancy LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution des subventions suivantes :

- ASSOCIATION REDICETS + 2 000,00 €  
(Recherche Et Développement In Clinique  
Et Thermes de Saujon)
- AERO CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE + 3 000,00 €
- COMITE CHARENTE MARITIME DE SURF + 2 000,00 €
- ASERCAA (Association Socio Educative Royannaise  
de Construction Amateurs Aéronefs) + 3 000,00 €
- SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER + 1 500,00 €  
DES SABLES D'OLONNE (SNSM)

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,  
(pour Association REDICETS, AERO CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE,  
COMITE CHARENTE MARITIME DE SURF et ASERCAA)
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

#### **Article 6574 Fonction 114**

- SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER + 1 500,00 €  
DES SABLES D'OLONNE (SNSM)

#### **Article 6574 Fonction 40**

- COMITE CHARENTE MARITIME DE SURF + 2 000,00 €

#### **Article 6574 Fonction 520**

- ASSOCIATION REDICETS + 2 000,00 €  
(Recherche Et Développement In Clinique  
Et Thermes de Saujon)

#### **Article 6574 Fonction 816**

- AERO CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE + 3 000,00 €
- ASERCAA (Association Socio Educative Royannaise  
de Construction Amateurs Aéronefs) + 3 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,  
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 25 juin 2019  
Certifié Conforme

Pour le Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des Services  
YVES TRICAUD

